
Objet : Recommandations concernant la situation des droits humains au Kazakhstan en vue de l'élection présidentielle du 9 juin prochain

À l'occasion de la prochaine élection présidentielle au Kazakhstan annoncée pour le 9 juin, la Fondation Open Dialogue (ODF) a dressé une liste de recommandations sur le bilan de la situation des droits de l'homme au Kazakhstan pour l'UE, l'AP OSCE et les missions étrangères sur le terrain. Ces recommandations tiennent compte des conventions internationales existantes en matière de droits de l'homme, ratifiées par le Kazakhstan, de l'accord de partenariat et de coopération renforcé entre l'UE et le Kazakhstan et de la nouvelle stratégie de l'UE pour l'Asie Centrale.

Conformément aux engagements mutuels concernant la promotion de la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'homme et l'état de droit, ODF appelle les diplomates et les représentants d'organisations internationales à exprimer les préoccupations suivantes lors de réunions bilatérales et multilatérales avec les autorités du Kazakhstan:

1. Exhorter les autorités du Kazakhstan à libérer immédiatement tous les militants et prisonniers politiques mentionnés dans **la résolution urgente du Parlement européen du 14 mars 2019 sur la situation des droits de l'homme au Kazakhstan** (2019/2610 [RSP]).

Le président par intérim Kassym-Jomart Tokayev a annoncé l'élection présidentielle anticipée au Kazakhstan pour le 9 juin, anticipant le vote de presque un an. Alors que la première transition de pouvoir dans le pays ne changera pas le contrôle effectif de l'ex-Président sur le pays, le Kazakhstan reste toujours sensible à la pression internationale. La transition de façade devant la communauté internationale offre la possibilité de demander au président de libérer tous les prisonniers politiques avant les élections, marquant ainsi une rupture avec le passé.

2. Demander aux autorités du Kazakhstan de **mettre un terme à la pratique de la torture et des mauvais traitements** dans les lieux de détention, qui est souvent utilisé à l'encontre des détenus dans le but d'obtenir des aveux forcés;

De nombreuses organisations internationales et ONG de défense des droits de l'homme ont noté que, au Kazakhstan, le recours à la torture à l'encontre de prisonniers et de suspects est une pratique courante, qui a le but de produire des preuves à charge. Les autorités omettent d'enquêter correctement sur les actes de torture et leurs auteurs ne sont pas tenus pour pénalement responsables. Par exemple, le 23 avril 2019, le ministre des Affaires intérieures du Kazakhstan a ordonné l'incursion de troupes dans la colonie pénitentiaire de Zarechny (Institution LA 155/14), dans la région d'Almaty, afin d'inspecter les prisonniers. À la suite de passages à tabac et de marches épuisantes imposées par les troupes, tous les prisonniers ont été blessés et privés de soins médicaux.

3. Demander aux autorités du Kazakhstan de **garantir la liberté d'association et de réunion pacifique**, de cesser d'appliquer des mesures disproportionnées sous la forme de détentions arbitraires de masse et de conscription militaire forcée de manifestants pacifiques, et de s'abstenir de les poursuivre.

La montée de la tension en vue des prochaines élections présidentielles a conduit à de graves violations de la liberté de réunion et à la détention arbitraire de centaines de manifestants pacifiques au cours des derniers mois. En particulier, lors des manifestations des 1er et 9 mai, de jeunes manifestants réclamant des élections libres et la libération des prisonniers politiques ont été brutalement arrêtés et interrogés. Certains d'entre eux ont été envoyés de force à la conscription militaire. Depuis le 13 mars 2018, jour qui marque l'interdiction par les autorités du mouvement d'opposition pacifique "Choix Démocratique pour le Kazakhstan" (DCK), plus de 900 participants à des rassemblements pacifiques ou manifestant différentes formes de soutien à DCK ont été victimes de persécutions politiques.

4. Demander aux autorités du Kazakhstan de mettre fin à toute forme de harcèlement, d'emprisonnement pour des raisons politiques et de poursuite en justice de toutes les personnes qui exercent leur droit à la liberté d'opinion et d'expression, y compris les défenseurs des droits de l'homme, les militants de la société civile et les mouvements d'opposition, comme le souligne la résolution urgente du **Parlement Européen sur la situation des droits de l'homme au Kazakhstan (2019/2610 [RSP])**.

La loi contre l'extrémisme a été utilisée à maintes reprises comme un moyen de réprimer la dissidence et de persécuter les militants, sur la base de certains articles du Code pénal tels que "la diffusion de fausses informations" (art. 274) et "l'incitation à la discorde sociale" (art. 174) ou "la participation aux activités d'une organisation après qu'elle a été reconnue comme extrémiste" (Art. 405), entre autres. Les cas individuels parmi les plus médiatisés sont inclus dans la résolution du PE.

5. Exiger la mise en œuvre des recommandations des organes des droits de l'homme des Nations Unies, tels que le Groupe de travail sur la détention arbitraire et le Comité des droits de l'homme des Nations Unies ;

Les défenseurs des droits de l'homme rapportent que 19 des 26 communications des Nations Unies ont été ignorées par les autorités du Kazakhstan. Les communications concernent notamment les détentions arbitraires de manifestants pacifiques, ainsi que la libération des prisonniers politiques Iskander Yerimbetov, Mukhtar Dzhakishiev et Maks Bokayev, qui ont été privés de leur droit à un procès équitable et droit de vivre sans subir de torture.

6. Soulever la question du **blocage et du ralentissement répétés d'Internet**, en particulier des principaux réseaux sociaux (Facebook, Instagram et YouTube), des applications de messagerie (Telegram) et des sites d'informations.

Les autorités du Kazakhstan ont à plusieurs reprises fermé et obstrué des sites Web de sources médiatiques indépendantes et bloqué les médias sociaux pour restreindre les libertés fondamentales. En particulier, le 9 mai, des observateurs sur Internet ont signalé que de nombreux fournisseurs d'accès Internet avaient fermé ou considérablement ralenti l'accès aux principales plateformes de réseaux sociaux et aux sites d'informations. La censure a eu lieu juste après que des groupes d'opposition ont appelé à des rassemblements publics le Jour de la Victoire.

7. Demander la cessation de la pratique d'intimidation, d'arrestation et de poursuite des journalistes et des blogueurs pour leur activité professionnelle et **garantir la liberté de la presse**.

Au Kazakhstan, tous les médias non étatiques font face à des pressions et à des restrictions, ce qui entraîne un manque de médias libres et indépendants dans le pays. Cette condition a été exacerbée par l'introduction de modifications de la loi sur les médias et l'information entrées en vigueur en avril 2018, ainsi que par des articles contre la diffamation pénale inclus dans le Code pénal. En outre, les journalistes et les blogueurs sont souvent harcelés et persécutés - même à l'étranger - pour leurs activités de reportage, comme le soulignent de nombreux chiens de garde internationaux et la résolution du PE.

8. demander aux autorités du Kazakhstan de créer les conditions nécessaires au **travail libre et sûr pour les défenseurs des droits de l'homme**, y compris les avocats et les membres des missions d'observation des droits de l'homme.

Le travail des défenseurs des droits de l'homme, en particulier ceux qui défendent les prisonniers politiques et les victimes de torture au Kazakhstan et à l'étranger, est souvent entravé par les autorités au moyen de menaces physiques, de harcèlement et de procédures pénales. De plus, l'interdiction de voyager imposée aux militants a également été appliquée à plusieurs reprises. De même, les avocats qui défendent des clients dans des poursuites avec des motifs politiques, ainsi que leurs familles, sont constamment attaqués par le biais de décisions injustes et de diverses formes de menaces, telles que la révocation de la licence. La récente loi de 2018 sur « l'activité des avocats et l'assistance juridique » compromet encore plus l'indépendance de la profession juridique.

9. Rappeler aux autorités du Kazakhstan que l'obligation de conduire des élections libres et équitables le 9 juin n'est pas satisfaite et que les organisations internationales peuvent se réserver le droit de ne pas valider les élections. **Les élections devraient être conformes aux normes internationales de transparence du processus électoral et aux normes démocratiques définies et contrôlées par l'OSCE /ODIHR.**

L'ex-président Nursultan Nazarbayev a appelé à une élection présidentielle anticipée en avril dernier, malgré le transfert de pouvoir contrôlé ayant été planifié par le régime longtemps à l'avance. L'emprise sur le pouvoir de Nazarbayev inscrite dans la Constitution, lui confère un contrôle total sur les processus électoraux du pays. Un certain nombre d'obstacles juridiques et pratiques graves ont été mis en place pour empêcher la majorité de la population de se présenter à la présidence et pour assurer la victoire du candidat choisi par Nazarbayev, Kasym-Jomart Tokayev. Un soin particulier a été pris à l'avance pour empêcher ou neutraliser tout opposant véritable au régime de contester la présidence. Les autorités ont réuni six candidats conformes au régime afin de créer une illusion de concurrence pour Tokayev; bien qu'en réalité le résultat soit prédéterminé. Même avant le jour du scrutin, cette élection échoue en toutes les mesures du libre choix démocratique que le peuple du Kazakhstan mérite.

(Pour plus de détails, voir «Élections présidentielles » en annexe).